

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Anne-Marie Inc.	Numéro de permis 2007100	Date d'inspection Le 08 novembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie Anne-Marie 2		Numéro de téléphone (506) 525-2722	
Adresse 4572 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et télines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	06 nov. 2024	
Commentaires : La Mentore en Assurance de la Qualité observe 5 bouteilles d'eau non identifiées. La MAQ observe aussi 3 boites a dîné non identifié. Ceci est le deuxième rappel. Les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services doivent porter une étiquette indiquant le nom de l'enfant.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de suivi.</p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité a une discussion avec l'administrateur au sujet d'une réunion avec le comité de parents. Le comité de parent demande la coopération des parents au niveau de l'étiquetage des choses personnelles des enfants qui incluent : les bouteilles d'eau et les boites à dîné. L'exploitant verbalise qu'une lettre sera envoyée aux parents de la garderie par rapport à ce sujet.</p>
--

original signé par  
Veronique Berube

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 novembre 2024

Date

original signé par  
Pascale Collette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 novembre 2024

Date